

Dammarie-lès-Lys, le 6 février 2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 3 FÉVRIER 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 20 janvier 2020, s'est réuni le lundi 3 février 2020 à 19h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran – 77190 Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS

M. Nicolas ALIX, M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE, M. Gilles BATAIL, M. Claude BOURQUARD, M. Philippe CHARPENTIER, Mme Patricia CHARRETIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Henri DE MEYRIGNAC, M. Willy DELPORTE, Mme Ségolène DURAND (à partir du point 9), M. Francis GALLOY, M. Christian GENET, M. Dominique GERVAIS, Mme Marie-Hélène GRANGE, Mme Anne GRAVIÈRE, M. Jean-Pierre GUERIN, M. Christian HUS, Mme Geneviève JEAMMET, M. Jean-Claude LECINSE, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK (à partir du point 10), Mme Françoise MEGRET, Mme Josette MEUNIER, M. Jean-Pierre MITGERE, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, Mme Anne MORIN, Mme Carole NADAL, Mme Joëlle NOTO, Mme Sylvia ORDIONI, Mme Sylvie PAGES, M. Paulo PAIXAO, M. Vincent PAUL-PETIT, Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Alain TAFFOUREAU, Mme Brigitte TIXIER, M. Franck VERNIN (à partir du point 26, avant pouvoir à M. Willy DELPORTE), Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER, Mme Renée WOJEIK, M. Pierre YVROUD (jusqu'au point 8 inclus puis pouvoir à M. Gérard AUBRUN)

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Mme Josette ANTIGNAC a donné pouvoir à M. Christian GENET, M. Alain BERNHEIM a donné pouvoir à M. Christian HUS, M. François BLANCHON a donné pouvoir à Mme Sylvie PAGES, M. Éric BONNOMET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre MITGERE, M. Noël BOURSIN a donné pouvoir à Mme Marie-Rose RAVIER, Mme Geneviève BURLE a donné pouvoir à Mme Anne GRAVIÈRE, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à Mme Josette MEUNIER, M. Bernard FABRE a donné pouvoir à Mme Françoise LEFEBVRE, M. Fabien FOSSE a donné pouvoir à M. Georges AURICOSTE, M. Gilles GATTEAU a donné pouvoir à M. Philippe CHARPENTIER, M. Jérôme GUYARD a donné pouvoir à Mme Françoise MEGRET, M. Thomas GUYARD a donné pouvoir à Mme Patricia ROUCHON, M. Henri MELLIER a donné pouvoir à M. Louis VOGEL, M. Gérard MILLET a donné pouvoir à Mme Renée WOJEIK, Mme Ginette MOREAU a donné pouvoir à M. Alain TAFFOUREAU, M. Romaric MOYON a donné pouvoir à Mme Anne MORIN, M. Marc SAVINO a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD (jusqu'au point 8 inclus)

ABSENTS EXCUSES

Mme Patricia ASTRUC GAVALDA, Mme Farida ATIGUI, M. Slimane BOUKLOUCHE, Mme Josette CHABANE, M. François KALFON, Mme Dominique KUNDIG-BORDES, M. Anselme MALMASSARI, M. Mourad SALAH, Mme Jocelyne VERNON

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Francis GALLOY



Melun
Lissy
Pringy
Maincy
Rubelles
Voisenon
Boissettes
Seine-Port
La Rochette
Vaux-le-Pénil
Boissise-le-Roi
Livry-sur-Seine
Villiers-en-Bière
Le Mée-sur-Seine
Dammarie-lès-Lys
Limoges-Fourches
Boissise-la-Bertrand
Saint-Germain-Laxis
Montereau-sur-le-Jard
Saint-Fargeau-Ponthierry

Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Monsieur Francis Galloy en qualité de Secrétaire de séance.
2. pris acte des projets de compte-rendu des séances du 25 novembre et 16 décembre 2019.
3. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 23 janvier 2020.
4. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
5. à l'unanimité, avec 62 Pour, décidé d'attribuer les subventions au titre de l'année 2020 aux organismes intervenant dans le champ de la Politique de la ville.
6. à l'unanimité, avec 60 Pour et 2 ne participent pas au vote, décidé d'attribuer la subvention 2020 d'un montant de 10 000 € à l'association Académie Musicale de Dammarie-les-Lys pour son action « Classe Orchestre ».
7. à l'unanimité, avec 61 Pour et 1 ne participe pas au vote, décidé d'attribuer la subvention 2020 au collègue Jean de la Fontaine, 1 500 € pour son action « Co-actions » et 2 500 € pour son action « une école numérique, vigilante et bienveillante ».
8. à la majorité, avec 55 Pour, 3 Contre, 2 Abstentions et 2 ne participent pas au vote, décidé d'attribuer la subvention 2020 à l'association Fidamuris, 15 000 € pour son action « Pôle Insertion » et 1 000 € pour son action « Médiation sociale ».
9. à l'unanimité, avec 61 Pour et 1 ne participe pas au vote, décidé d'attribuer la subvention 2020 pour un montant de 5 000 € à l'association Ida y Vuelta.
10. à l'unanimité, avec 59 Pour et 3 ne participent pas au vote, décidé d'attribuer la subvention 2020 à l'association MJC le Chaudron, 7 500 € pour son action « Médiation culturelle et sociale », 5 000 € pour son action « Accès aux loisirs culturels pendant les vacances scolaires » et 2 000 € pour son action « Bouge ton Hip Hop ».
11. à l'unanimité, avec 61 Pour et 1 ne participe pas au vote, décidé d'attribuer la subvention 2020 à l'association PIMMS, 5 000 € concernant son action « Point d'information médiation multi services », 4 000 € pour son action « Autonomie numérique et insertion professionnelle » et 2 000 € pour son action « Melibus ».
12. à l'unanimité, avec 62 Pour, décidé d'attribuer la subvention 2020 pour un montant de 9 000 € à l'association Emoi pour son action « Créer, c'est résister ».
13. à l'unanimité, avec 61 Pour et 1 ne participe pas au vote, décidé d'attribuer la subvention 2020 pour un montant de 2 500 € à l'association ADSEA-Foyer de jeunes travailleurs F. GOMEZ pour son action « La culture comme vecteur et outil de lien social ».
14. à l'unanimité, avec 61 Pour et 1 ne participe pas au vote, décidé d'attribuer la subvention 2020 de 12 000 € à l'Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise (APAM) pour deux postes de médiateurs scolaires dans les collèges les Capucins et Chopin.
15. à l'unanimité, avec 51 Pour, 6 Abstentions et 5 ne participent pas au vote, décidé d'attribuer la subvention 2020 à l'association MEI MVS, 5 000 € pour son action « Bilan individuel professionnel », 3 000 € pour son action « Mobilisation vers l'emploi », 2 500 € pour son action « Energie vers l'emploi » et 10 000 € pour son action « Forum Emploi ».
16. à l'unanimité, avec 60 Pour et 2 Abstentions, décidé d'attribuer les subventions au titre de l'année 2020 aux associations intervenant dans le champ de la Politique de la ville et bénéficiant de conventions triennales.
17. à l'unanimité, avec 62 Pour, décidé d'attribuer la subvention 2020 de 89 000 € à l'association Travail Entraide.

18. à l'unanimité, avec 61 Pour et 1 ne participe pas au vote, décidé d'attribuer la subvention 2020 pour un montant de 8 000 € au collège les Capucins.
19. à l'unanimité, avec 61 Pour et 1 ne participe pas au vote, décidé d'attribuer à l'association Empreintes une subvention d'un montant de 47 824 € pour l'année 2020.
20. à l'unanimité, avec 61 Pour et 1 ne participe pas au vote, décidé d'attribuer à l'association Le Sentier une subvention d'un montant de 225 200 € pour l'année 2020.
21. à l'unanimité, avec 61 Pour et 1 ne participe pas au vote, décidé d'attribuer à l'association ADSEA/FTJ GOMEZ une subvention d'un montant de 44 600 € pour l'année 2020.
22. à l'unanimité, avec 59 Pour et 3 ne participent pas au vote, décidé d'attribuer à l'association La Passerelle une subvention d'un montant de 34 380 € pour l'année 2020.
23. à la majorité, avec 60 Pour, 1 Contre et 1 ne participe pas au vote, décidé d'attribuer une subvention de 18 000 € à l'association Le Rocheton pour l'année 2020.
24. à l'unanimité, avec 60 Pour et 2 ne participent pas au vote, décidé d'attribuer une subvention de 5 040 € à l'association Via Habitat pour l'année 2020.
25. à l'unanimité, avec 62 Pour, décidé d'attribuer une subvention de 68 400 € à l'association Initiative Melun Val de Seine et sud Seine et Marne pour l'année 2020.
26. à la majorité, avec 54 Pour, 2 Contre et 6 Abstentions, décidé d'attribuer une subvention de 40 000 € à l'association Vitagora pour l'année 2020.
27. à la majorité avec 55 Pour, 2 Contre et 5 Abstentions, décidé d'attribuer une subvention de 5 600 € à l'association Ambassade Régionale des Confréries des Produits du Terroir, du Goût de la Gastronomie d'Ile de France (Ambassade du Terroir) pour l'année 2020.
28. à l'unanimité, avec 60 Pour et 2 Abstentions, décidé d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association AZIV pour l'année 2020.
29. à la majorité, avec 56 Pour, 2 Contre et 4 Abstentions, décidé d'attribuer la subvention de 5 000 € à l'association Entreprise Sud Francilien (E.S.F.) pour l'année 2020.
30. à l'unanimité, avec 62 Pour, décidé d'attribuer les subventions 2020 à l'Amicale du personnel de la CAMVS pour un montant de 56 000 €, à l'association Lysias pour 1 200 € et à l'association sportive Panthéon Assas Melun pour 8 500 €.
31. à l'unanimité, avec 58 Pour et 4 Abstentions, approuvé l'avenant n°2 à la convention d'utilisation des locaux avec la commune de Melun relative à l'exercice de la compétence "université inter-âges".
32. à la majorité, avec 61 Pour, 1 Contre et 1 Abstention, décidé d'attribuer une subvention de 92 000 € à l'Université Paris Est Créteil (UPEC) – Paris XII pour l'année 2020.
33. à la majorité, avec 60 Pour et 2 Contre, approuvé l'avenant n°2 à la convention du 22 mars 2018 conclue avec l'Université Panthéon Assas Paris II relative à la promotion de l'Enseignement Supérieur sur le territoire de l'Agglomération Melunaise et attribué une subvention de 490 000 € à l'Université Panthéon Assas Paris II.
34. à l'unanimité, avec 60 Pour et 2 Abstentions, autorisé la cession d'un terrain situé parc d'activités "les Près d'Andy" à Saint Germain Laxis à la société 148fish pour un montant de 52 470 € HT.
35. à la majorité, avec 60 Pour, 1 Contre et 1 Abstention, autorisé la cession d'un terrain situé parc d'activités "Melun Val de Seine / Vaux le Pénil" à Vaux-le-Pénil - à la société Entoma pour un montant de 255 000 € HT.

36. à l'unanimité, avec 62 Pour, approuvé l'extension du périmètre d'intervention du SEMEA aux communes d'Achères-la-forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Boissy-aux-Cailles, la Chapelle-la-Reine, Recloses, Samois-sur-Seine, Tousson et Ury et adopté le projet de statuts.

37. à l'unanimité, avec 62 Pour, approuvé l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) de la commune de Cerny au titre de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ».

38. à l'unanimité, avec 62 Pour, approuvé le projet de convention, ainsi que, le plan de financement de l'avant-projet du Pôle d'Echanges Multimodal à la gare de Melun.

39. à l'unanimité, avec 62 Pour, décidé de modifier le tableau des effectifs.

Questions diverses :

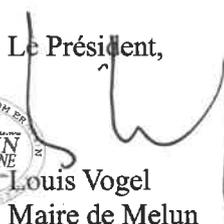
Madame Rouchon souhaiterait avoir des informations concernant l'appel d'offres géré par Ile-de-France Mobilités pour le réseau Melibus.

Monsieur Le Loir indique que celui-ci n'est pas encore lancé et que la date de mise en application est fixée au 1er janvier 2021.

Le Président remercie tous les élus, les membres de l'exécutif et le personnel communautaires, pour le travail effectué lors de cette mandature.

La séance a été levée à 22h00.

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Louis Vogel
Maire de Melun

